

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 JANVIER 2021**

Présents Mmes Mrs : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD - Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTEY - Frédéric AESCHLIMANN – Sandrine REY - Sylvia DUSONCHET – Laurent FORT – Alexandra DUPANLOUP - Mickaël TISSOT – Etienne MERLIER - Mme Cinthya MIQUET-SAGE.

Absent excusé : Mr. Jacky DURET (pouvoir à Mr. Merlier)

Absente : Mme Marylène DAIGUEMORTE

Public : 0

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 26 Novembre, les élus l'approuvent à l'unanimité.

Sur proposition de Madame le Maire, **le conseil municipal après en avoir délibéré** :

- Autorise Mme Le Maire à signer la convention de coopération public-public (« Animation CTENS ») visant l'animation en faveur de la protection et la mise en valeur des milieux naturels, dont les milieux aquatiques, du Plateau des Bornes.
- Autorise Mme Le Maire à signer la convention portant sur le groupement de commande pour la passation et l'exécution (financière, administrative, technique) de marchés publics relatifs à la mise en œuvre des actions et opérations de l'axe n°2 et 3 du CTENS Plateau des Bornes (2020-2024).
- Approuve le droit à la formation des élus et en fixe l'enveloppe budgétaire à 2% des indemnités de fonction.
- Afin d'uniformiser l'ensemble du nouveau colombarium et des cavurnes, décide que les plaques d'identification gravée en granit seront toutes identiques, posées par un marbrier au prix de 190 € ttc l'unité.
- Vote en dépenses d'investissement un montant de 20 000 € au chapitre 21 dans l'attente de l'approbation du budget primitif.

Le conseil accepte les devis suivants : divers travaux de voirie dont fossés à buser : 11 016 € ttc (BF TP) – Epandeur sel pour trottoir : 2 370 € ttc (Ets. Vaudaux) – Thermostat connecté au chalet des Bornes : 415.86 € ttc (Brutelec) et prend note des factures suivantes : taille des massifs : 1 344 € ttc (Paysage des Bornes) – cartes de vœux : 708 € ttc (Offeset Service) – Réparation flexibles tracteur : 550.08 € ttc (Ets. Vidonne) – Service-Fourrière intercommunale : 1 151 € (Animaux Secours Refuge de l'Espoir Arthaz) – Echange carré d'usure sur lame à neige : 1 134 € ttc (Ets. Contat) – Fleurissement jardinières à Toussaint : 717.50 € (A.P.E.) – Service Commun Urbanisme : 8341.46 € (C.C.A.Salève).

Recette : Compensation Financière Genevoise 359 852 € (exercice 2020).

Affiché en exécution du CGCT Art. L2121-25 et Codes des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance  
Marie BAUD

Régine REMILLON  
Maire